



**Syndicat des Personnels
Administratifs des
Services Extérieurs de
l'Education Nationale**

Montreuil,
Le 25 septembre 2017

Un super-recteur pour une super-région, concrètement ça veut dire quoi ?

Pour les personnels, le risque
est bien celui d'une fusion des
académies avec :

- une gestion encore plus
déconcentrée des carrières,
- des affectations sur les
départements de la région
académique,
- des suppressions de postes
via les mutualisations et les
fermetures de sites.

Réforme territoriale : Caen-Rouen, laboratoire d'essai ?

A peine nommé, le ministre l'avait indiqué : la réforme territoriale ne pouvait rester en l'état dans l'Education nationale. Cette annonce a été suivie d'effet puisqu'il a décidé l'expérimentation d'un unique recteur pour les académies de Rouen et de Caen.

En passant à l'acte, le ministre ouvre une nouvelle boîte de Pandore.

Si certains avaient pu penser que la mise en place d'un recteur de région n'aurait aucune conséquence, force est de constater qu'encore une fois, FO avait raison... et comme souvent, trop tôt !

En indiquant que la carte administrative des rectorats n'est à ce jour pas remise en question, le ministère espère rassurer les personnels, tout en soulignant la nécessité d'avoir un interlocuteur unique pour les présidents ou préfets de région et que, pour y arriver, une nouvelle gouvernance est nécessaire.

Or, la mise en place de cette nouvelle gouvernance est déjà bien entamée.

Il y a quelques mois, il aura fallu la mobilisation des personnels, des organisations syndicales et des élus politiques pour faire capoter le projet de fusion des DSDEN des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes (le projet a pour l'instant été gelé) ; il y a quelques mois, un projet de mutualisation et de transfert du service des concours de Lille vers Amiens était enclenché. Il y a quelques mois, les recteurs de région académiques accaparaient 7 compétences propres au détriment des recteurs d'académies, dont la carte de formation, soit l'implantation des EPLE.

Alors, tout va très bien madame la Marquise ?

Pour FO qui s'est toujours opposée à cette réforme qui reste synonyme de moins de service public, de fusions de services, de suppressions de missions et de postes et de mobilités subies par les agents, le ministère continue de jouer avec le feu.

S'il affirme qu'il n'y aura pas de fusion d'académie, ni de suppressions de services et que des bilans d'étape seront régulièrement faits, qui permettront de tirer les conclusions de cette expérimentation locale, pour FO, l'analyse est toute autre.

On connaît la chanson. Lors des transformations des inspections académiques en DSDEN, on a pu voir les manipulations : attendre les départs en retraite des agents titulaires, favoriser les mutations, remplacer les postes par des personnels contractuels pour à terme, mutualiser, transférer, voire fermer le service.

Aujourd'hui Rouen et Caen, demain les autres ?

Couplé avec le renforcement de l'autonomie des EPLE prôné par le ministre, ce projet est inacceptable. Caen et Rouen ne peuvent être le terrain de jeu des partisans de la régionalisation de l'Education nationale ou le laboratoire d'essai pour chercher les outils permettant la fin des rectorats d'académie.

C'est pourquoi le SPASEEN-FO, avec sa Fédération, la FNEC FP-FO, réaffirme son opposition à la réforme territoriale et revendique :

- l'arrêt de la réforme territoriale ;
- le maintien de tous les services et tous les personnels,
- le refus de toute Education régionalisée ou territorialisée et de tout service inter académique régional.